Point de vue des femmes sur les opérations d'urgence lors des incendies de forêt au Manitoba en 2017

Le 21 janvier 2018

Mary Jane Monias Coordonnatrice Évacuation causée par les incendies de 2017 Première Nation de St. Theresa Point

Des milliers de personnes des Premières Nations du Manitoba évacuées au cours des incendies de forêt de 2017 ont dû subir des conditions que les autres Canadiens n'auraient jamais acceptées. Les traumatismes, le stress, la confusion, la peur et les maladies qu'ont connus les personnes évacuées ont été les conséquences directes de la lenteur du gouvernement à réagir, à organiser les évacuations et à mettre en place des refuges et de l'incapacité de Croix-Rouge à répondre aux besoins des évacués. Les femmes, les enfants et les aînés, en particulier, ont subi les conséquences de ces défaillances. L'impact sur les évacués aurait été beaucoup plus important si les Premières Nations touchées n'avaient pas offert des services et des fournitures et attiré l'attention de la Croix-Rouge sur les besoins des personnes évacuées.

Plus de 7 000 personnes ont été évacuées des Premières Nations du Manitoba durant la saison des incendies de 2017. Elles ont toutes été évacuées par avion à partir de communautés isolées non accessibles par la route. La communauté de Wasagamack n'a même pas de bande d'atterrissage. Des gens ont été évacués dans de petites embarcations jusqu'à St. Theresa Point, puis par avion, soit de St. Theresa Point ou de Garden Hill.

Ces évacuations ont été difficiles pour tout le monde, mais surtout pour les femmes, qui ont subi le stress additionnel de devoir s'occuper des enfants ou des aînés dans des refuges temporaires, loin de leurs foyers.

En tant que coordonnatrice du Centre de commandement établi par la Première Nation de St. Theresa Point près du refuge d'évacuation principal de Winnipeg, je devais tenir les registres détaillés de toutes les transactions financières, tel qu'exigé par AANC, et fournir de l'aide à nos membres. J'ai eu l'occasion d'entendre et d'observer les problèmes associés à tous les aspects de l'évacuation. Notre centre du Charter House Hotel, ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 durant l'évacuation, était en liaison constante avec les gens de St. Theresa Point. D'autres Premières Nations offraient aussi des services à leurs membres. Toutes les préoccupations soumises à notre Centre de commandement durant cette période ont été consignées.

Les évacuations ont été effectuées en toute hâte après que les feux de forêt eurent commencé à menacer des communautés. Dans la région du lac Island, les résidents de Wasagamack ont été les premiers évacués. Ils ont été emmenés par bateau sur l'autre rive du lac, à St. Theresa Point, au moment où les flammes s'approchaient et une pluie de cendres s'abattait sur leur communauté. Bien des gens s'interrogent encore sur les efforts déployés par le gouvernement manitobain pour contrer les incendies de forêt et sur le fait que le gouvernement n'avait pas prévu que le feu s'approcherait de la communauté. Le sentiment de frustration s'est accru lorsque le détachement de la GRC a choisi de ne pas utiliser son embarcation, qui était dotée du meilleur équipement, pour appuyer le travail d'évacuation de Wasagamack, laissant aux résidents locaux la tâche de transporter les évacués dans leurs barques de pêche, en s'éclairant avec de simples lampes de poche. Les conditions d'urgence ont grandement accru les souffrances et le tort causés par l'évacuation.

Une jeune mère a fait une fausse couche immédiatement après son évacuation par bateau de Wasagamack à St. Theresa Point. Des personnes évacuées vers St. Theresa Point ont passé une nuit dans l'école avant d'être emmenées à Winnipeg. Les Premières Nations de St. Theresa Point et de Garden Hill ont été évacuées après la communauté de Wasagamack. Les aînés, les femmes enceintes et les personnes à la santé fragile ont été évacués en premier, de sorte que certaines familles ont été séparées, leurs membres étant évacués dans des vols distincts et même emmenés à des endroits différents.

À Winnipeg, les évacués ont été accueillis dans des refuges d'urgence organisés par la Croix-Rouge canadienne. Le premier de ces refuges a été aménagé au centre des congrès RBC, au centre-ville. Un autre refuge a ensuite été établi dans un stade de soccer couvert, sur l'avenue Leila. À leur arrivée, certaines personnes n'avaient pas dormi depuis 48 heures. Les évacués devaient dormir sur des lits de camp, dans des locaux vastes et surpeuplés, sans intimité, sans endroit pour recevoir des visiteurs ni espaces de jeu pour les enfants. Les toilettes et les installations sanitaires n'étaient pas assez nombreuses.

Ces conditions étaient particulièrement difficiles pour les femmes qui devaient s'occuper des enfants. Bon nombre sont arrivées aux refuges après une évacuation difficile, et ont dû rester debout durant des heures en tenant leurs enfants dans leurs bras, dans l'attente de s'inscrire pour obtenir un abri, de la nourriture ou des fournitures. Le processus d'inscription était extrêmement lent, car la Croix-Rouge n'avait pas d'interprètes sur place et n'a pas utilisé les services offerts par les gens de la localité. L'urgence était telle que la plupart des évacués n'avaient rien emporté. Les refuges n'offraient pas de services de garde, de sorte que bien des femmes, qui devaient

s'occuper des enfants durant toute la journée, n'avaient pas la possibilité de se reposer.

Les refuges froids et bruyants ne facilitaient pas le sommeil et les conditions étaient particulièrement difficiles pour les femmes qui essayaient d'endormir leurs enfants. Des femmes enceintes et des aînés se sont vu assigner des lits de camp sans toilettes à proximité.

Au vu des conditions inacceptables du refuge aménagé au centre des congrès RBC, les évacués ont réclamé des chambres d'hôtel, avec lits et douches. Cependant, bien des hôtels ont refusé d'accueillir des évacués. De nombreuses entreprises de Winnipeg n'ont pas ouvert leurs chambres aux évacués, craignant de ne pas être remboursées intégralement et rapidement. C'est pourquoi nous avons organisé une marche vers l'Assemblée législative pour réclamer l'état d'urgence, qui aurait forcé les établissements commerciaux à ouvrir leurs chambres. Notre appel n'a pas été entendu.

Dans les refuges, les fournitures de première nécessité faisaient cruellement défaut. De nombreux évacués ont dit que les refuges étaient froids, surtout la nuit. Les lits de camp étaient trop petits et n'avaient pas de matelas, pas même un simple matelas de mousse, ce qui est une norme minimale. Il n'y avait pas de lits de bébé ni de parcs pour enfants, de sorte que bien des gens devaient garder leur bébé ou leur enfant avec eux toute la nuit pour le tenir au chaud et lui permettre de dormir. Les pourvoyeurs de soins étaient déjà épuisés à la suite de l'évacuation et du processus d'inscription. La Croix-Rouge n'avait pas suffisamment de couvertures pour tous les évacués, alors que bien des gens auraient eu besoin d'une seconde couverture pour dormir confortablement. Les couches et les préparations pour nourrissons faisaient également défaut. Puisque la Croix-Rouge n'acceptait pas les dons de fournitures pour les évacués, les gens qui le

souhaitaient ne pouvaient pas proposer leur aide. Des bénévoles du Centre de commandement de St. Theresa Point, ou d'autres Premières Nations, ont fourni des articles non disponibles au refuge.

De nombreuses femmes redoutaient le manque de sécurité dans les refuges. Un délinquant sexuel reconnu a été placé dans un vaste refuge où se trouvaient des centaines de femmes et d'enfants. C'est pourquoi de nombreuses femmes craignaient pour leur propre sécurité et celle de leurs enfants et hésitaient à s'endormir ou à se rendre seules aux toilettes. Les femmes se relayaient par quarts pour se protéger du prédateur sexuel. La Croix-Rouge a indiqué qu'elle n'expulserait personne du refuge. Des trafiquants de drogue ont été vus ensemble au refuge. Un enfant a pu s'échapper d'un refuge et s'est rendu à un arrêt d'autobus urbain. Une personne atteinte d'une maladie mentale nécessitant une surveillance individuelle, qui ne lui était pas fournie, a pu sortir du refuge et s'est perdue dans la ville, à deux reprises.

Les conditions de surpeuplement des refuges ont pu favoriser la propagation de maladies, notamment une flambée d'oreillons à au moins un des refuges d'urgence. Le Centre de commandement de St. Theresa Point et d'autres centres envoyaient des chauffeurs porter et chercher des évacués à l'hôpital : diabétiques, personnes récemment amputées, femmes enceintes et autres nécessitant des soins médicaux urgents.

Normalement, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) s'occupe du transport des patients qui quittent l'hôpital pour retourner à la maison. Puisque les évacués ne pouvaient retourner à la maison, la DGSPNI se contentait de les ramener aux refuges d'urgence, qui n'offraient pas un milieu adéquat pour une personne ayant un trouble médical. Les soins de santé offerts dans les refuges étaient

inadéquats. Les équipes de soins n'étaient formées que plusieurs jours après l'ouverture des refuges. Au Centre de commandement de St. Theresa Point, les patients étaient vus par notre propre équipe de soins de santé. Deux personnes âgées ont été hospitalisées en raison d'une pneumonie au cours de l'évacuation et une femme est décédée des suites de complications liées au diabète, après son évacuation.

Bon nombre des difficultés ont été aggravées par le fait que la Croix-Rouge n'avait pas assez de personnel pour venir en aide aux très nombreux évacués. De plus, le personnel affecté aux refuges connaissait mal les cultures et les communautés autochtones et ne parlait pas la langue. Le manque de personnel a contribué à allonger les délais d'attente pour les évacués, surtout au début, lorsque les évacués affluaient par avion. À un moment donné, il n'y avait que deux personnes pour inscrire les nouveaux arrivants, dont la file s'étendait au-delà du pâté de maisons. Des travailleurs de la Première Nation de St. Theresa Point ont proposé leur aide pour accélérer le processus. Leur offre a d'abord été déclinée. Par la suite, lorsque nos gens ont été autorisés à inscrire les arrivants, le processus s'est déroulé beaucoup plus rondement. Bien souvent, les membres de notre personnel connaissaient les personnes qu'ils inscrivaient, de sorte que les formulaires d'inscription étaient remplis bien plus rapidement.

Les évacués ont estimé que le personnel des refuges ne comprenait pas leurs besoins ni leur situation. Des évacués ont eu le sentiment d'être blâmés lorsque leurs enfants étaient turbulents ou que les installations surpeuplées n'étaient pas propres. Par exemple, le personnel des refuges ne comprenait pas que, dans bon nombre de Premières Nations, de nombreux foyers – 40 % à St. Theresa –, n'ont pas l'eau courante. Même dans les foyers dotés de l'eau courante, il arrive souvent que les gens ne jettent pas le

papier hygiénique dans la toilette parce que le système de traitement des eaux d'égout ne peut pas le traiter. En l'absence de personnel autochtone, la Croix-Rouge n'a pas expliqué le fonctionnement des toilettes et des installations sanitaires. Les membres du personnel des refuges s'offusquaient de ce que certaines personnes ne jettent pas le papier sanitaire dans les toilettes. La compréhension culturelle a posé problème tout au long des évacuations. La séparation de familles étendues et leur évacuation vers des villes ou des refuges différents ont accru l'impact sur les communautés. Étant donné que les tantes et les grands-mères jouent un rôle important dans les familles autochtones, la séparation de familles étendues a rendu les choses encore plus difficiles pour les femmes et les enfants.

La coordination avec les Services à l'enfance et à la famille (SEF) a aussi fait défaut au cours de l'évacuation. Des enfants sous la garde des SEF ont été évacués et placés dans des refuges avec le reste de leur communauté. Dans certains cas, un parent auquel étaient interdits les contacts non supervisés avec son enfant était placé dans le même refuge que son enfant et se trouvait donc en contact avec lui. Cette situation était traumatisante pour ces enfants.

Bien que les centres de commandement des Premières Nations se soient efforcés de déplacer les évacués vers des hôtels le plus tôt possible, des gens sont demeurés jusqu'à trois semaines dans les refuges d'urgence. Normalement, les personnes présentant les besoins en matière de santé les plus urgents étaient transférées en premier, mais il est arrivé qu'un nouveau-né reste dans le refuge durant trois semaines. Bien des hôtels de Winnipeg ont indiqué que leurs chambres étaient déjà réservées en prévision d'un match de football, ce qui rendait difficile la recherche de chambres d'hôtel pour les évacués.

Ceux qui ont pu trouver refuge dans des hôtels ont déclaré que le personnel ne nettoyait pas leurs chambres et ne leur fournissait pas de linge propre.

Durant toute cette période, les évacués n'ont pas su qui avait la responsabilité de fournir de l'aide. Les refuges étaient organisés par la Croix-Rouge canadienne parce que le gouvernement du Manitoba n'a pas conclu d'entente de gestion des catastrophes pour les Premières Nations. Bon nombre d'évacués se sont demandé pourquoi le gouvernement n'a pas déclaré l'état d'urgence et n'a pas veillé à ce que les évacués soient accueillis dans des chambres d'hôtel.

Judy Klassen, députée provinciale de Kewatinook, a été d'une grande aide durant cette période. Avec son personnel, elle a passé des journées et des nuits entières dans les refuges. Elle a aidé les évacués à obtenir les fournitures nécessaires et réservé des chambres d'hôtel. Elle a aussi conduit des évacués à l'hôpital ou auprès de membres de leurs familles qui se trouvaient ailleurs dans la ville.

Chaque année, bien des Premières Nations au Manitoba sont exposées au risque d'incendies de forêt. Les résidents de ces communautés méritent qu'un plan soit établi pour assurer leur sécurité et leur permettre, au besoin, de quitter leur communauté en toute sécurité. En cas de besoin, les membres des Premières Nations doivent pouvoir disposer de refuges sûrs, confortables et adaptés à leur culture.

## Recommandations

- En cas d'évacuation d'une communauté autochtone, l'organisation chargée de la gestion des urgences devrait embaucher des femmes de la communauté pour inscrire les évacués, fournir de l'information et assurer d'autres services.
- Si elle continue d'intervenir dans la gestion des urgences, la Croix-Rouge doit disposer d'un Service aux Autochtones, pourvu d'un effectif adéquat qui comprend les besoins des évacués et est capable d'atténuer les barrières linguistiques.
- Tous les évacués doivent recevoir des fournitures en quantité suffisante.
- Les évacués doivent avoir une nourriture saine, comprenant des légumes et des fruits frais. Des aliments prélevés dans la nature doivent être servis à nos aînés, qui ne peuvent s'adapter à un autre régime alimentaire.
- L'organisation chargée de la gestion des urgences doit réserver des chambres d'hôtel afin que les évacués passent le moins de temps possible dans des refuges temporaires.
- Une coordination efficace doit être établie entre la Première Nation touchée,
   l'organisation chargée de la gestion des urgences, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, les Services à l'enfance et à la famille, les autorités sanitaires et policières locales ainsi que les autres organisations offrant des services aux évacués.
- Toutes les dépenses encourues par les Premières Nations pour fournir des services aux évacués – y compris les opérations des centres de commandement, l'utilisation de véhicules, les fournitures et le personnel – doivent leur être remboursées intégralement.